

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLOM

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 309-312

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__309_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

Les retraites ouvrières en Angleterre. — Sous le titre : *Tables in connexion with the question of old age pensions*, le gouvernement anglais a fait préparer une étude fort instructive sur les charges probables qui résulteraient de l'application de propositions de loi touchant à l'institution des retraites ouvrières en Angleterre.

Les accidents du travail en Angleterre et le service postal. — La question de la mesure dans laquelle le service postal pourrait concourir au service de l'assurance contre les accidents ayant été posée au cours des débats de la dernière loi anglaise sur les accidents du travail, une commission fut instituée le 1^{er} mars 1907 pour l'étudier. Elle a déposé le 5 juin 1907 la première partie de son rapport qui conclut à faire intervenir le service postal, non comme agent, mais comme propagateur de l'assurance, par *voie d'affichage* dans les bureaux de poste d'une notice appelant l'attention sur les responsabilités imposées par la loi et sur les moyens d'y faire face à l'aide de l'assurance, et par *voie de distribution*, aux guichets des bureaux de poste, d'une liste alphabétique des compagnies d'assurance contre les accidents, cette liste devant être préparée par les compagnies sans aucune garantie du service postal.

Associations coopératives en Allemagne. — On sait quel puissant groupement constituent les associations coopératives allemandes réunies par M. le député Dr Krüger. D'une statistique dressée par lui ressortent les chiffres suivants :

Nombre de coopératives de crédit	915
— de consommation	265
— de production	10
— de construction	125
— d'achat de matières premières	21
— de travail (<i>Werk</i>)	16
Nombre de membres	826 533
Fortune des associés	265 millions de mares

Résultats globaux de l'assurance ouvrière allemande. — Le numéro d'août 1907 du *Reichsarbeitsblatt* donne les chiffres suivants :

		Années		
		1885	1895	1905
Nombre de personnes (sur 1 000 habitants) assurées contre	la maladie	»	148	192
	les accidents	70	332	309
	l'invalidité	»	231	232

	1885			1895			1905			
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	
Nombre de personnes (sur 1 000 ouvriers) assurées contre	la maladie	»	»	»	684	418	615	843	645	785
	les accidents	390	173	287	1 322	1 238	1 297	1 209	1 180	1 236
	l'invalidité	»	»	»	872	1 082	933	860	1 066	920

		Années		
		1885	1895	1905
Nombre des	cas de maladie	1 956 635	2 943 159	4 818 610
	jours de maladie	27 864 226	50 301 640	94 715 219
Dépenses totales		54 139 311 marcs	115 513 015 marcs	257 317 245 marcs
Dépenses par	cas de maladie	27,67 —	39,25 —	53,07 —
	jour de maladie	1,94 —	2,30 —	2,72 —
Nombre des accidents		268	318 368	892 901
Dépenses	totales	20 010 marcs	50 442 137 marcs	136 147 717 marcs
	par accident	74,66 —	157,45 —	151,68 —

L'augmentation du nombre des accidents est donnée par les chiffres suivants qui indiquent le nombre des accidents par 1 000 ouvriers-types :

	Industrie et navigation maritime	Agriculture
1897	8,08	12,29
1905	9,39	14,82

		Années		
		1891	1900	1905
Nombre des nouveaux pensionnés	d'invalidité	31	125 739	122 868
	de vieillesse	132 926	19 852	10 692
Dépenses totales		129 marcs	53 573 150 marcs	114 287 247 marcs
Montant moyen	a) d'une pension d'invalidité	15 299 004 —	26 224 203 —	19 476 432 —
	b) d'une pension de vieillesse	113,49 —	142,04 —	159,45 —
		124,00 —	145,54 —	159,10 —

Les associations ouvrières en Allemagne. — Le rapport publié dans le numéro du 17 août 1907 (annexe statistique n° 3) du *Correspondenzblatt der Generalcommission* des associations ouvrières allemandes signale la progression considérable de l'effectif de ces associations en 1906. Pour les associations dites centrales, c'est-à-dire dotées d'un siège central, il a passé du 1^{er} janvier au 31 décembre de 1 689 709 membres à 1 799 293 : en y ajoutant les sociétés locales anarcho-socialistes, les associations d'Hirsch-Duncker, les associations chrétiennes et les associations dites indépendantes, on trouve pour la fin de 1906 un effectif de 2 215 165.

Les ressources financières varient notablement d'une association à l'autre. Ramenées à une tête de membre, les recettes s'élèvent de 5,44 marcs pour les ouvriers blanchisseurs jusqu'à 84,11 marcs pour les lithographes. Les recettes totales de l'année 1906 se sont élevées à 41 602 939 marcs, réparties depuis 10 213 188 marcs pour l'association des travailleurs des métaux, jusqu'à 253 116 marcs pour les boulangers et jusqu'à moins de 10 000 marcs pour trois associations.

Les dépenses ont atteint 36 963 413 marcs en 1906. Sur cette somme 13 366 933 marcs ont été dépensés par 57 associations pour grèves dans la profession, 381 479 marcs par 53 associations pour grèves hors de la profession, 2 653 296 marcs par 43 associations pour secours de chômage, 3 281 741 par 43 associations pour secours de maladie. En seize années, de 1891 à 1906, il a été dépensé pour grèves 46 868 655 marcs, pour secours de chômage 13 009 557 marcs, pour secours de maladie 12 999 107 marcs.

Les associations avaient en caisse à la fin de 1906 25 312 634 marcs.

Sur les 66 associations visées par la statistique, 64 avaient un organe propre, et le tirage de ces divers organes s'élevait à un total de 1 920 250 exemplaires.

Cours de science économique de l'association populaire de l'Allemagne catholique. — D'après le numéro du 22 août 1907 de la *Soziale Praxis* (col. 1253), la septième session du cours de science économique de l'association populaire de l'Allemagne catholique s'est tenue du 3 juin au 31 juillet à München-Gladbach. Un grand nombre de questions y ont été traitées : assurance contre la maladie, responsabilité civile, assurance contre les accidents et l'invalidité; réforme de la législation d'assurance ouvrière; législation protectrice des travailleurs, contrat de travail, tribunal industriel; étude du système socialiste de Karl Marx; histoire de la social-démocratie allemande; questions de droit public; rôle de l'État moderne; impôts; municipalisation. Des indications pratiques ont été données sur le travail dans les associations, dans les cours d'enseignement social, dans les coopératives de consommation, etc.

Cours social des associations ouvrières évangéliques de Posen et du Wurtemberg. — Le même numéro de la *Soziale Praxis* (col. 1254) signale l'ouverture en 1908 à Posen, entre les fêtes de Pâques et de la Pentecôte, d'un cours social analogue à ceux de Berlin, de Francfort-sur-le-Mein, de Dresde et de Hanovre.

Une tentative analogue doit être faite en Wurtemberg du 15 au 21 septembre 1907.

L'assurance contre le chômage à Bâle. — Après le rejet, par le vote populaire des 17-18 février 1900, de la loi portant création d'un établissement d'assurance contre le chômage, du 23 novembre 1899, le gouvernement du canton de Bâle-ville devait se borner à assister les chômeurs soit en leur procurant du travail, soit par exemple en leur servant des secours en nature. Depuis 1902 une commission, avec bureau permanent, est chargée de ces fonctions. La commission vient de présenter son rapport sur l'état de la question. Ce document et le mémoire présenté par M. Mangold au congrès d'assurance contre le chômage de Milan ont servi de base à la présentation, par le conseil de gouvernement, au Grand Conseil de deux projets de loi du 13 juillet 1907. Le système proposé est mixte : il comporte d'une part l'intervention d'une caisse d'assurance cantonale générale et facultative, et, d'autre part, l'application du système de Gand par voie de subventions à des caisses de chômage privées.

L'assurance contre le chômage à Berne. — D'après le dernier rapport annuel de la caisse d'assurance contre le chômage de Berne, le nombre des membres a diminué en 1906, ainsi que le montant des cotisations (1 043 à 70 francs au lieu de 1 356 à 60 francs en 1905). Le chômage provenait le plus souvent d'interruption saisonnière, et non de manque de travail : les chômeurs étaient pour la plupart des ouvriers qui s'étaient présentés l'année précédente à la même époque.

Sur 571 membres 239 (soit 42 %) déclarèrent être en chômage. La répartition des chômeurs par âge était la suivante :

Age	Nombre de chômeurs
—	—
20-30 ans.	27
30-40 —	51
40-50 —	56
50-60 —	69
60-70 —	27
Au-dessus de 70 ans.	9
	<hr/>
	239

Les chômeurs ont reçu le maximum de l'allocation quotidienne réglementaire : pour les trente premiers jours 2 francs pour les ouvriers mariés et 1'50 pour les célibataires ; pour la période suivante 1'50 et 80 centimes.

Projets de loi sociaux en Autriche. — Le ministère du commerce autrichien a élaboré une série de projets de loi qui seront présentés en automne au Reichsrat : un projet de loi sur l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, conformément à la convention internationale intervenue à Berne le 26 septembre 1906, et sur la protection des jeunes ouvriers ; un projet de loi sur l'emploi du phosphore blanc ; un projet de loi sur la réglementation de la durée du travail des ouvriers auxiliaires dans le commerce, avec fixation d'une durée minima de repos ; projet de loi sur l'extension du repos dominical aux coopératives de consommation et sur l'application de la protection légale aux exploitations qui ne sont pas visées par la loi industrielle ; un projet de loi sur l'emploi et le commerce de céruse.

La surveillance officielle de l'assurance en Allemagne. — Le rapport annuel de l'Office impérial de surveillance sur l'assurance privée indique l'existence au 31 mai 1907 de 1 219 entreprises d'assurance assujetties à la surveillance, dont 73 étrangères.

Ce rapport donne les renseignements les plus instructifs sur les diverses branches d'assurance et sur le fonctionnement de l'office.

Les pensions du personnel des chemins de fer norvégiens. — M. Oscar Schjøll, l'éminent actuaire norvégien, vient de dresser une étude technique de la situation financière de la caisse de pensions des chemins de fer de l'État norvégiens. Cette étude mérite une mention spéciale à raison des travaux similaires entrepris sur les caisses de pensions du personnel des chemins de fer.

Le congrès de la mutualité française à Nice. — La mutualité française a tenu à Nice un très important congrès en avril 1907.

Dans son discours à l'assemblée générale de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, le 2 juin 1907, M. Cheysson s'est félicité de constater que « le congrès de Nice a consacré les desiderata depuis longtemps formulés par la ligue ; il a pris pour base la mutualité familiale avec toutes les conséquences qu'entraîne ce principe fécond ; il a ouvert à nos œuvres de larges horizons et des voies nouvelles ; il a donc bien mérité de la mutualité et du pays tout entier. »

Les assurances sur la vie dans l'État de Connecticut. — Le rapport daté du 30 avril 1907 de M. Theron Upson, commissaire des assurances pour l'État de Connecticut, donne les chiffres suivants relatifs à l'année 1906 :

Catégories de compagnies	1906		
	Recettes totales	Primes encaissées	Dépenses totales
Compagnies { de l'État de Connecticut	42 169 898,28	1 442 383,03	30 101 478,72
{ d'autres Etats	430 564 275,32	4 257 919,93	275 274 013,60
{ d'assurance industrielle	138 427 550,13	2 510 082,84	84 752 822,31
	611 161 723,73	8 210 385,80	390 128 314,63

Maurice BELLON.